



Conseil municipal

n°5

18 Juin 2022



Compte rendu

L'an deux mil vingt deux, le dix-huit juin, le CONSEIL MUNICIPAL des ENFANTS de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Jany Claude Solis, maire de la commune.

Date de la convocation : douze juin 2022

Présents : Augustin Blondeau, Jules Degandt, Laïa Gasnier, Florian Marchadier, Amandine Mattana, Mélanie Mattana, Vincent Thomas, Pierrick Ravel, Nolan Fernandes, Zoé Tougnaud, Christelle Dublanche, Jany Claude Solis, Sandrine Redon.

Absent:

Timéo Layreloup

Secrétaire de séance : Mélanie Mattana avec l'aide de Sandrine Redon

Début de la séance : 10h

1/ Arboretum

Madame le Maire a invité Romain Durand, employé communal, afin de discuter avec les membres du CME sur l'organisation, l'agencement et les variétés d'arbres présents dans l'arboretum.

- Est décidé que 2 arbres seront plantés durant un prochain CME : celui des membres du CME et l'arbre des naissances de l'année.

Réflexion sur le choix des deux arbres. Vote entre 3 variétés : le cèdre du Liban, le ginkgo et le saule pleureur.

Résultats : 1 voix pour le cèdre, 9 pour le ginkgo et 10 pour le saule.

Seront donc plantés par les employés, qui décideront aussi de l'implantation, un saule et un ginkgo.

- Proposition d'installation de deux ruches. La décoration de celles-ci pourra se faire en classe si un des enseignants est intéressé ou durant les activités péri scolaires.
- Présentation par monsieur Durand d'une proposition de plan d'organisation. L'idée est de garder la notion de nature, en installant aussi un sens de circulation.

Christelle Dublanche propose d'élaborer un panneau d'affichage pour expliquer l'histoire de l'arboretum.

3/ Aire de jeux

Suite au choix et aux propositions des élus du CME, madame le maire a rencontré un prestataire.

Le devis s'élève à 57 000 € (pour un budget de 40 000 !)

Christelle Dublanche et Sandrine Redon suggèrent qu'un second devis avec un autre prestataire soit effectué en y intégrant une tyrolienne moins longue.

Malgré tout, il faut faire des choix. Le CME décide de garder l'idée du mirador et de mettre en suspens la tyrolienne car le mirador permettrait à plus d'enfants de jouer en même temps. Une tyrolienne pourrait être installée plus tard, peut-être à l'arboretum. Mais il faudra être patient.

La mairie envisage l'installation de l'aire durant l'été.

3/ La sculpture

Pour le moment le courrier du CME aux sculpteurs n'a pas été envoyé car pour soumettre la proposition, la loi impose un minimum de 3 candidats. Pour le moment la mairie n'a que deux sculpteurs en vue. Madame Solis en cherche donc un troisième. Dès que cela sera fait, le courrier du CME leur sera envoyé.

4/ Filet dans la cour de derrière à l'école élémentaire

Madame le Maire a rencontré Monsieur et Madame Desmoulins qui pensent que le filet ne sera jamais assez haut pour arrêter les ballons. Il faut donc apprendre à jouer moins fort, plus à la main et associer d'autres jeux dans la cour. Les enfants doivent aussi continuer à être polis et courtois lorsqu'ils récupèrent les ballons.

Les enfants du CME vont discuter avec leurs camarades pour essayer de trouver d'autres jeux, sans ballon, pour les récréations.

Une carte de remerciement pour monsieur et madame Desmoulins va être réalisée.

5/ Visite de la déchetterie

Aucune date n'a pu être retenue car la déchetterie n'est pas ouverte le samedi, seul jour où les enfants sont disponibles.

On va réfléchir à une autre solution à la rentrée.

6/ Dates des prochains CME

Le samedi 01 Octobre 2022 à 10 heures.

Et le samedi 19 Novembre 2022 à 10 heures.

Pas de question diverse.

Fin de la séance à 11h00.

Madame le Maire

Jany-Claude Solis

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Solis', written over a circular official stamp of the Municipality of Saint-Jovite.

Le Maire-enfant

Mélanie Mattana

A handwritten signature in blue ink that reads 'Mélanie'.

La secrétaire de séance

Sandrine Redon

A handwritten signature in blue ink that reads 'S. Redon'.